

## PRISE DE DÉCISION CONFORMES À LA DÉONTOLOGIE

1. Indiquer les problèmes déontologiques, y compris les valeurs du travail social et les obligations qui entrent en conflit.
2. Indiquer les personnes, les groupes ou les organisations qui seront probablement touchés par les décisions déontologiques.
3. Tenter de déterminer toutes les lignes de conduite possibles et les intervenants qui participeraient à chacune ainsi que les avantages possibles et les risques de chacune.
4. Examiner en profondeur les raisons pour ou contre chaque ligne de conduite possible, en tenant compte des éléments pertinents suivants :
  - a. les théories, principes et directives déontologiques;
  - b. les codes de déontologie et les principes juridiques;
  - c. la théorie et les principes de pratique du travail social;
  - d. les valeurs personnelles (y compris les valeurs religieuses, culturelles et ethniques et les idéologies politiques).
5. Consulter des collègues et des experts compétents (comme des membres du personnel de l'organisme, des surveillants, des administrateurs de l'organisme, des avocats, des spécialistes en déontologie et des comités de déontologie).
6. Prendre la décision et la CONSIGNER PAR ÉCRIT ainsi que le processus qui y a abouti.
7. Évaluer et surveiller... et tout mettre par écrit.

Reamer, F.G. (1991). *Social work values and ethics* (2<sup>nd</sup> edition). New York: Columbia University

Congress, E.P. (1998). *Social Work Values and Ethics*. Chicago: Nelson-Hall

Joseph, M.V. (1985), A model for ethical decision making in clinical practice. In C.B. Germain (Ed.), *Advances in clinical practice* (pp. 207-217), Silver Spring, MD: National Association of Social Workers.

Loewenberg, F & Dolgoff, R. (1996). *Ethical decision for social worker practice* (5th ed.) Itasca, IL: F.E. Peacock